

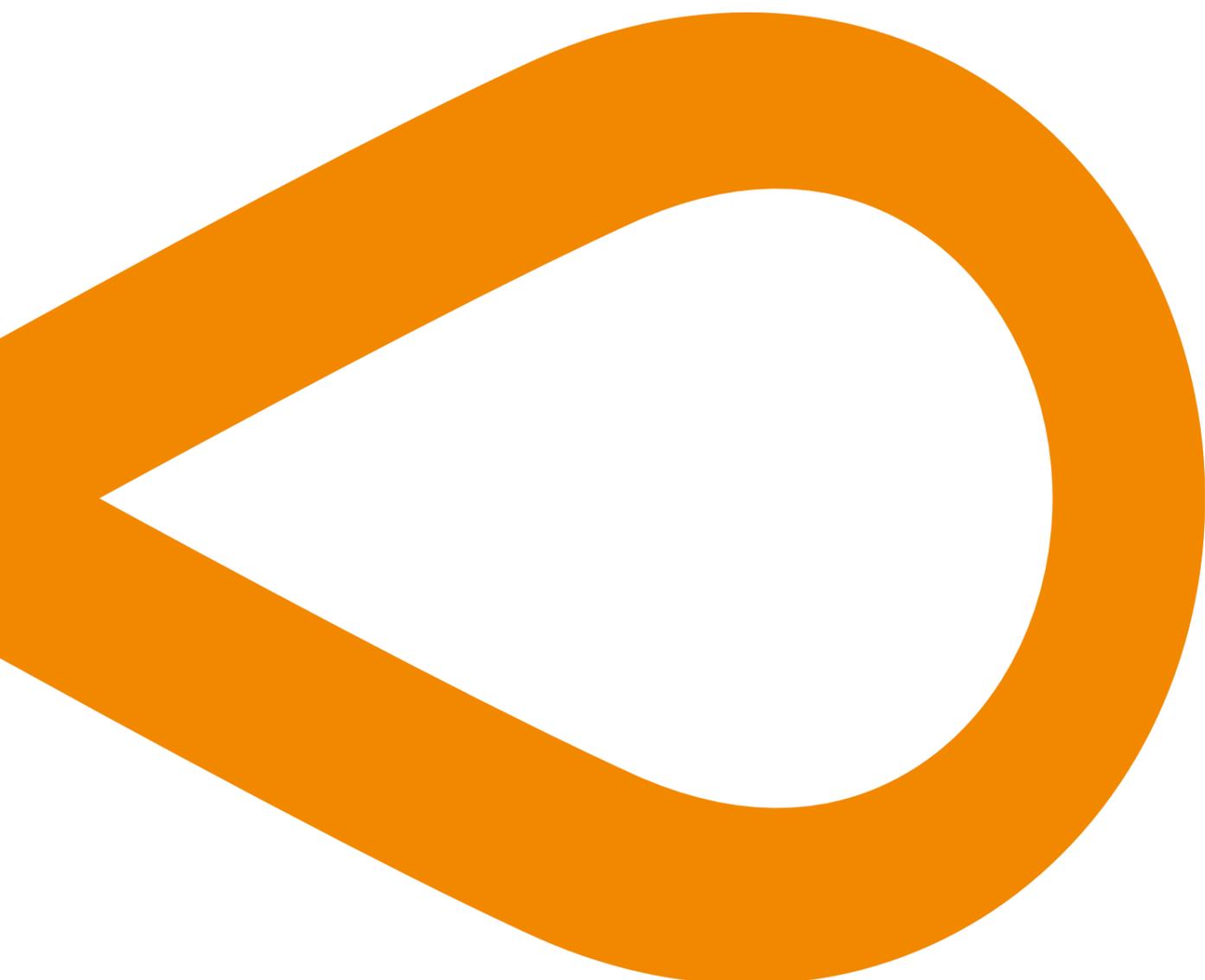
ÉVALUATION DE LA DYNAMIQUE DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES COOPÉRATIFS ET CITOYENS EN OCCITANIE

Synthèse
juin 2020

ENSEMBLE
DEVENONS
LA 1^{ÈRE} RÉGION À
énergie
POSITIVE



Realisée avec
le soutien technique
de l'AREC Occitanie.



Comprendre le passé pour mieux construire l'avenir

La Région et l'ADEME ont lancé en 2014 un premier appel à projets « énergies renouvelables coopératives et citoyennes » pour soutenir les initiatives locales.

Après 4 appels à projets successifs, il est apparu nécessaire d'évaluer ce dispositif d'aide.

A cet effet, une étude a été conduite en 2019, portée en co-maîtrise d'ouvrage par la Région Occitanie et l'ADEME et pilotée par l'AREC Occitanie.

La participation des bureaux d'études Planète Publique, Transitions et de la prospectiviste Carine Dartiguepeyrou pour la collecte et l'analyse des données a permis d'identifier et d'émettre, avec objectivité, des recommandations pour la poursuite du développement en région des projets d'énergies renouvelables coopératifs et citoyens.

Cette étude poursuit 3 objectifs :

- Réaliser un bilan de 5 ans de soutien au montage de projets et dresser un bilan des impacts socio-économiques (directs ou indirects) ;
- Évaluer le dispositif d'accompagnement : sa pertinence, sa cohérence et son efficacité ;
- Identifier les conditions d'un développement ambitieux de cette filière à l'échelle régionale, dans une logique de pérennisation de ce mode de gouvernance de projets.

Une région pionnière !

La Région Occitanie s'est engagée, en novembre 2016, à devenir la première Région à énergie positive à l'horizon 2050. Objectif : couvrir 100% des consommations d'énergie par la production d'énergie renouvelable. Cela implique de diminuer de 40% la consommation d'énergie et de multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable.

L'Occitanie est une Région en pointe dans le domaine des énergies renouvelables en raison du caractère exceptionnel des gisements éolien, solaire et biomasse dont elle dispose.

Elle figure dans le peloton de tête des régions françaises pour la puissance photovoltaïque installée (2 026 MW en 2019), et pour la production d'énergie éolienne (1 630 MW en 2019).

Cependant, le développement des projets d'énergies renouvelables a été notamment ralenti eu égard à une conjoncture économique moins favorable ainsi que de difficultés d'acceptabilité des projets au niveau local.

Les projets d'Energies Renouvelables Citoyens et Coopératifs (EnRCC) constituent une des réponses pour renforcer l'appropriation des projets par les citoyens et les collectivités et pour optimiser les retombées économiques pour le territoire.

Les projets d'EnRCC se distinguent par une ouverture aux citoyens du capital des sociétés de projets et par une gouvernance partagée (droit de vote des citoyens sur toute décision prise par la société).

Ils sont à l'initiative soit de collectifs de citoyens, de collectivités ou d'autres organismes locaux ayant la volonté d'y associer les acteurs du territoire.

C'est pourquoi, depuis 2014, la Région et l'ADEME soutiennent le développement de ce mode de gouvernance de projets en mobilisant plusieurs outils :

- un accompagnement à l'émergence de projets (appui technique de premier niveau, formation, partage de bonnes pratiques...) via le centre de ressources régional « Energies Citoyennes Locales et Renouvelables en Occitanie » (ECLR)

- un appel à projet comportant deux subventions :
 - une aide à la décision (aides aux études de faisabilité technico-économiques, juridiques, communication et mobilisation citoyenne) d'un montant maximum de 35 000 € par lauréat, subventionnée par l'ADEME et la Région ;
 - une aide à l'investissement, sous forme de prime à la participation citoyenne, à hauteur de « 1 € Région pour 1 € Citoyen » (jusqu'à 100 000€ de subvention Région par porteur de projets).



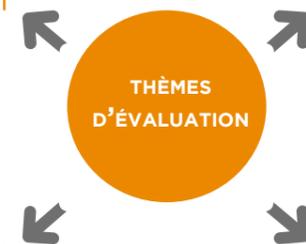
Une étude en 3 phases

PHASE 1 : LA DÉFINITION DU CADRE ÉVALUATIF ET DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

- 8 entretiens de cadrage avec l'écosystème d'acteurs régionaux en Occitanie : ADEME, Région, DREAL, ECLR, des représentants des collectivités et porteurs de projets ainsi que le centre de ressource national Energie Partagée.
- Une analyse documentaire et une cartographie des acteurs
- Une caractérisation de la logique d'intervention du dispositif
- Un bilan quantitatif de l'appel à projets
- L'élaboration du référentiel d'évaluation : Pertinence - Cohérence - Impacts de l'appel à projets sur la dynamique EnRCC Régionale.

Registre de la pertinence

Dans quelle mesure les modalités de passation, les exigences et objectifs des appel à projets sont-ils pertinents pour répondre aux besoins des porteurs de projets (citoyens, collectivités, associations) et aux objectifs régionaux en matière de développement des EnR ?



Registre de l'efficacité

Les appels à projets ont-ils atteint les résultats attendus (directs et indirects) ? Quels sont les impacts identifiés sur les territoires ?

Registre de la cohérence interne

Dans quelle mesure les modalités de partenariat entre la Région, l'ADEME, ECLR sont-elles cohérentes pour répondre aux objectifs des appels à projets ?

Registre de la cohérence externe

Les modalités de l'appel à projets s'articulent-elles avec les autres dispositifs de soutien financier et technique à l'échelle locale, régionale et nationale pour le développement des projets d'ENR coopératifs et citoyens ?

PHASE 2 : LA CONDUITE DES INVESTIGATIONS ET LES ANALYSES

- Une enquête en ligne auprès des 90 porteurs de projets EnRCC en Occitanie (53 répondants)
- 3 analyses détaillées sur des projets réalisés en Région : ICEA, pour sa forte reproductibilité locale ; Watt Citoyen / Les Survoltés d'Aubais, pour sa caractéristique d'opérateur énergétique local, Cat EnR, pour la logique de co-développement déployée
- Une enquête auprès de 3 développeurs : Valorem, Vol-V, Luxel
- Une analyse comparative extra régionale
 - Auvergne-Rhône Alpes - Maintien de sa dynamique initiée par les Centrales Villageoises avec un appel à projet lancé en 2017
 - Ile-de-France - 35 projets soutenus depuis 2019
 - Nouvelle-Aquitaine - 26 projets soutenus depuis 2018
 - Ecosse - 600 projets soutenus en 10 ans - Programme CARES
- Une analyse des impacts économiques des projets EnRCC en Occitanie réalisée selon la méthodologie d'Energie Partagée Association
- 2 ateliers de partage des analyses avec les porteurs de projets EnRCC (Montpellier et Toulouse)

PHASE 3 : CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

- Un atelier prospectif avec le comité de pilotage de l'étude
- L'élaboration de recommandations pour poursuivre et amplifier le développement des projets EnRCC
- La présentation des résultats de l'étude dans le cadre des premières Assises Nationales des Energies Renouvelables Citoyennes organisées par l'ADEME à Montpellier le 10 décembre 2019
- L'annonce lors de ces mêmes Assises, d'un objectif ambitieux porté par la Région Occitanie, à l'horizon 2030 : 500 projets et 100 000 actionnaires citoyens à l'horizon 2030.

HORIZON
2030

500
PROJETS

100 000
ACTIONNAIRES
CITOYENS



Ce qu'il faut retenir : ça bouge en Occitanie !

L'OCCITANIE : FER DE LANCE ET INSPIRANTE PAR SON DISPOSITIF D'AIDE

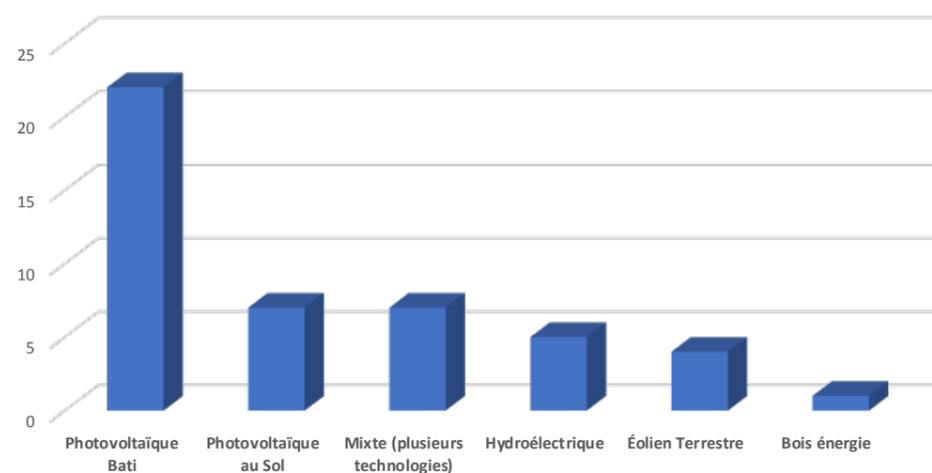
La Région Occitanie est la première Région en France à avoir développé un dispositif de soutien spécifique pour l'accompagnement des projets EnRCC (2014). A cet égard, la dynamique régionale est l'une des plus avancée parmi les Régions françaises. Fin 2019, 90 porteurs de projets (dont 46 sont lauréats du dispositif) sont identifiés en Occitanie pour 20 projets en fonctionnement.

Dans le cadre des entretiens menés dans 3 autres Régions, il a été confirmé que la mise en œuvre de leur démarche avait été facilitée par le retour d'expérience du dispositif d'aide en Occitanie.

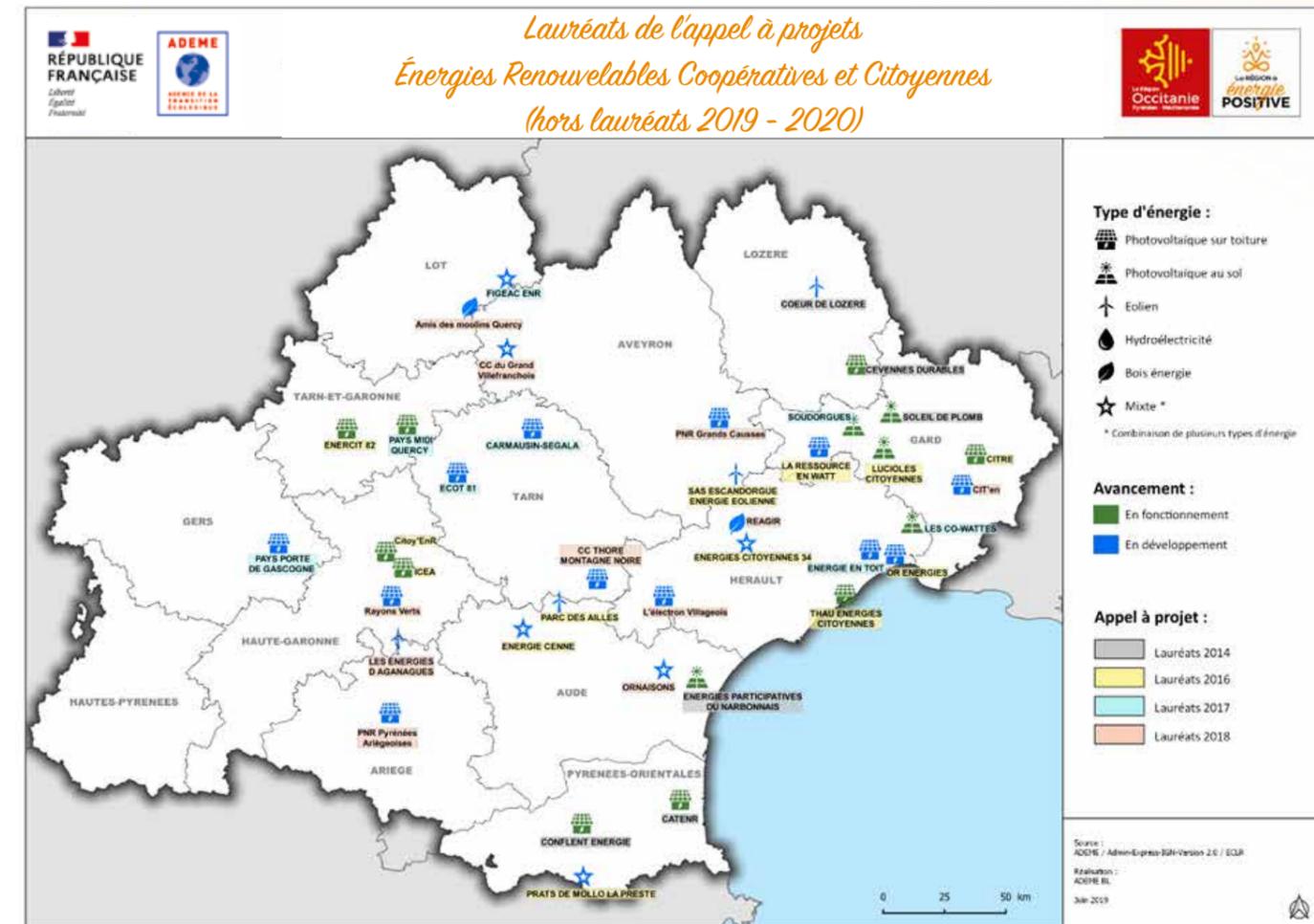
LES CHIFFRES CLÉS (OCTOBRE 2019)



Nombre de lauréats par type de filière



(1) Société Coopérative d'Intérêt Collectif – Société par Actions Simplifiée



UN DISPOSITIF RÉGIONAL PERTINENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE PORTEURS DE PROJETS ...

L'accompagnement réalisé par ECLR

dans le cadre du dispositif d'aide porté par la Région et l'ADEME demeure crucial et largement apprécié des porteurs de projet, notamment pour identifier et anticiper les différentes étapes de mise en œuvre d'un projet. Cet accompagnement leur a également permis de se former sur les aspects administratifs et techniques afin de passer d'un portage par un collectif citoyen (association) ou par une collectivité territoriale à une société de projet (SCIC, SAS...).

Les différentes aides du dispositif

se sont avérées déterminantes dans la mesure où, sans ces dernières, les projets auraient eu des difficultés à émerger (effet déclencheur) et à se développer (effet accélérateur).

Les aides à la décision

contribuent, selon les porteurs de projets, à soutenir la dynamique d'émergence du projet, notamment par le financement d'études de faisabilité techniques, de montage juridique et d'appui à la concertation et à l'animation des projets (mobilisation citoyenne).

La prime à la participation citoyenne de la Région (aide à l'investissement) est jugée pertinente et incitative pour finaliser le montage financier du projet (effet incitateur).

Par ailleurs les entretiens réalisés dans le cadre de la présente étude ont révélé une méconnaissance de ce dispositif par les développeurs de projet privés. Cet enseignement constitue une piste de réflexion quant à l'avenir du dispositif et sur les potentielles mises en relation entre développeurs et collectifs citoyens dans un mode de co-développement de projets.

Plus de 70% des porteurs de projets trouvent que les montants des aides sont suffisants pour répondre à leurs besoins



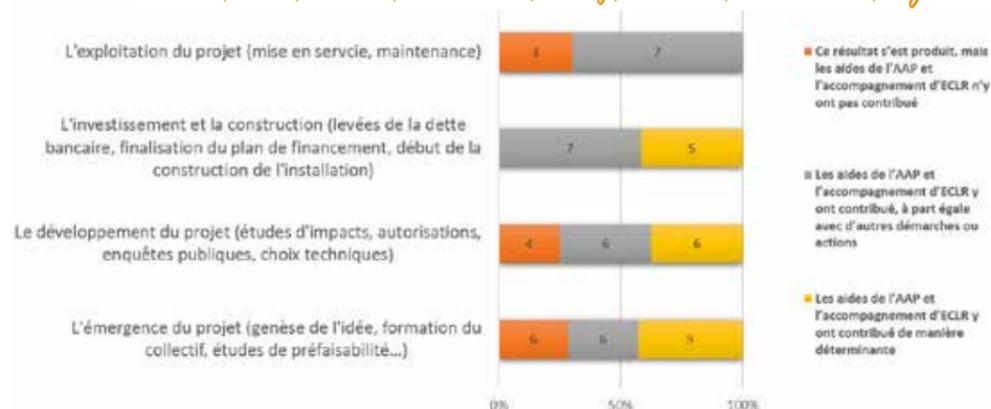
UN DISPOSITIF COHÉRENT DANS SES MODALITÉS

96% des porteurs de projets interrogés relèvent, dans le cadre des appels à projets successifs, une vision partagée entre la Région et l'ADEME sur l'intérêt du développement des EnR à « gouvernance locale » (projets « citoyens »). L'articulation entre l'ADEME, la Région et ECLR est perçue comme cohérente dans la mesure où l'accompagnement d'ECLR permet d'être un relais auprès des porteurs de projets sur le terrain. **ECLR est ainsi perçu comme un facilitateur de développement des projets.**

Les évolutions du dispositif ont-elles permis de répondre à vos attentes ?



Les principaux impacts du dispositif pour les porteurs de projets



Citoy'EnR - Crédit Photo Olivier B pour Citoy'EnR

Un appel à projets en partie articulé avec les autres dispositifs d'aides et les acteurs de la transition énergétique en Région

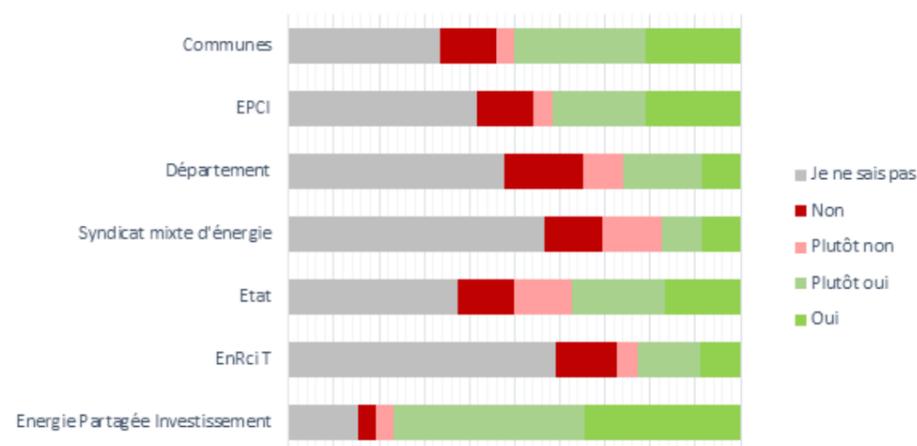
Les projets « citoyens » sont complémentaires des projets dits « classiques », ne proposant pas spécifiquement aux acteurs locaux une gouvernance partagée.

Les projets dits « citoyens » **permettent d'explorer des modes de « gouvernance locale » qui ne rentrent habituellement pas dans les critères de choix des développeurs** (projets de petite puissance, modèle économique plus complexe, association de multiples acteurs, ...)

En revanche, selon les porteurs de projets interrogés, la complémentarité et l'articulation de l'appel à projets apparaît moins évidente :

- avec les actions et projets portés par les acteurs d'un même territoire (Commune, Intercommunalité, Département, Syndicat d'énergie...).
- en raison d'une méconnaissance de certains dispositifs comme l'outil EnRciT qui est un dispositif national de financement dont l'objectif est d'accompagner le développement des projets d'énergies renouvelables portés par les citoyens et par les collectivités (contrairement à Energie Partagée Investissement, acteur historique sur les projets d'EnR citoyens)

Complémentarité entre les aides de l'appel à projet et les actions menées par les acteurs suivants :



Les projets coopératifs et citoyens : des retombées économiques et sociétales à l'échelle locale !

Outre l'évaluation du dispositif, cette étude avait également pour objet de mesurer les retombées économiques et sociétales des projets sur le territoire.

La méthodologie élaborée par Energie Partagée a été utilisée pour la conduite de l'étude en Occitanie. Elle s'applique uniquement sur les filières photovoltaïque et éolien.

Les 39 porteurs de projets (photovoltaïque / éolien) lauréats du dispositif Région / ADEME devraient ainsi générer 66 millions d'euros de retombées économiques locales sur la Région Occitanie (projets existants et en cours de développement, sur les 20 ans de durée moyenne d'exploitation).



Cette étude a également permis d'illustrer l'effet levier considérable des aides apportées par l'ADEME et la Région (subventions aux études et à l'investissement confondues) :

***1 euro de subvention publique devrait générer 50 euros de retombées économiques** (projets existants et en cours de développement, sur les 20 ans de durée moyenne d'exploitation) pour le territoire,

****dont 10€ pour les prestations d'étude, 10€ pour la fiscalité, 6€ pour les loyers, 10€ pour la maintenance et 15€ de revenus générés par les investissements des acteurs locaux et disponibles pour être distribués et utilisés dans l'intérêt du territoire.**

Outre les retombées économiques locales, l'étude a également permis de mettre en exergue les impacts sociétaux générés par les projets EnRCC, qui dépassent ceux des projets dits « classiques » (sans gouvernance partagée).

Pour les 39 lauréats de l'AAP en Occitanie, le bilan par porteur de projet est en moyenne de :



Répartition globale des retombées économiques locales en Occitanie de l'émergence à l'exploitation du projet



Selon les 20 porteurs de projets en fonctionnement, les sociétaires sont devenus :

- 9** Des « ambassadeurs de la transition énergétique » dans leur cercle familial / amical / professionnel
- 3** Des sociétaires d'autres projets d'énergies renouvelables
- 4** Les porteurs ou participants d'autres actions de transition énergétique, comme par exemple le Défi à énergie positive
- 1** Des bénévoles dans une structure locale

Les projets développés en Occitanie ont globalement un impact structurant sur l'écosystème énergétique local car ils favorisent l'émergence d'une « politique » globale en faveur de la transition énergétique avec la création de véritables « **ambassadeurs locaux de la transition énergétique** » dans ces territoires. Plus complexe à quantifier, il ressort également de l'étude un renforcement des liens sociaux à l'échelle

locale, permettant notamment d'inciter le déploiement d'autres actions de transition énergétique (mobilité, économies d'énergies et maîtrise de la demande dans le bâtiment, etc.) par les citoyens et dans l'intérêt du territoire.

Les EnRCC : des engagements forts pour accélérer leur développement

Sur la base des résultats de cette mission d'évaluation, le prestataire de l'étude a proposé des premières pistes de travail pour accélérer le développement des projets d'énergie renouvelable coopératifs et citoyens :

- renforcer la montée en compétence et l'autonomie des porteurs de projets en les aidant à monter les dossiers pour atteindre la phase de financement ;
- travailler sur l'appropriation citoyenne et locale de la transition énergétique par l'ensemble des acteurs (collectifs de citoyens, entreprises, collectivités locales, etc.) ;
- soutenir et poursuivre le développement des projets existants et en développement.

Ces premières propositions ont conduit la Région Occitanie à se donner un objectif ambitieux, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie Région à Energie Positive :

atteindre 500 projets et 100 000 citoyens actionnaires à l'horizon 2030.

Le bilan de la présente étude et l'annonce de l'ambition de la Région Occitanie ont été présentés lors des premières Assises Nationales des Energies Renouvelables Citoyennes le 10 décembre 2019 à Montpellier.

Sur la base des résultats de l'étude et des premières pistes de réflexion, la Région Occitanie et l'ADEME ont décidé de poursuivre dès début 2020 le soutien au développement des projets à gouvernance locale en engageant l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle et stratégique pour le développement des énergies renouvelables coopératives et citoyennes structurée autour des 5 recommandations :



L'objectif de cette feuille de route est de :

1 - **Concrétiser la réalisation des projets** en phase de développement et **favoriser l'émergence** de nouveaux projets en mettant en place des outils opérationnels (parcours utilisateurs, communication, renforcement des relais locaux, montée en compétences des acteurs, etc.)

2 - **Co-construire une vision stratégique avec l'ensemble des parties prenantes** pour mettre en cohérence et renforcer les dispositifs d'aides en vue d'atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030 : diversification des filières, projets de plus grande envergure, essaimage des projets, etc.



Pour en savoir plus

Télécharger l'étude complète sur le site de l'AREC Occitanie : www.arec-occitanie.fr/telecharger-etude-evaluation-enr-cc-occitanie

- Région Occitanie www.laregion.fr/Appel-a-Manifestations-d-Interet-Energies-Renouvelables
- ADEME www.occitanie.ademe.fr/expertises/territoires-en-transition/energies-renouvelables-cooperatives-et-citoyennes

- Centre de ressource régional ECLR www.ec-lr.org/projets-en-region
- Centre de ressources national Energie partagée www.energie-partagee.org
- Télécharger la présentation de l'étude « Evaluation des retombées économiques locales des projets » effectuée lors des 1ères Assises Nationales des énergies renouvelables citoyennes : www.welko.fr/ademe/Atelier5.pdf



Remerciements

123 Soleil, CATENR, CC Astarac Arros en Gascogne, ECLR, Ecot81, EMC2/Energie en toit, ENERCIT, ENERCOA, Enercoop LR, Energie citoyenne du Carmausin Ségala, Energie Partagée, Energies Citoyennes, Engie green, Éoliennes de la Vialette, Heliotop, ICEA, Maire de Verrières, OC'CITEN, Pays Haut Languedoc et Vignobles, Rayons vert, Réagir, SAS Escandorgues Energie éolienne, SCIC Midi Quercy Energies Citoyennes, Syndicat départemental d'énergie du Tarn, Thau Energie Citoyennes, Luxel, Région Auvergne Rhône Alpes, Région Ile de France, Région Nouvelle Aquitaine, Volarem, Vol-V, Watt Citoyen.





HÔTEL DE RÉGION

Toulouse
22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9
05.61.33.50.50

Montpellier
201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2
04.67.22.80.00

 @occitanie | la region.fr



Réalisée avec
le soutien technique
de l'AREC Occitanie.
www.arec-occitanie.fr

